

Avis d'appel public à la concurrence Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Vitré Communauté.

Correspondant : M. le président, 16 bis bd des rochers B.P. 20613, 35506 Vitré Cedex, tél. : 02-99-74-52-61, télécopieur : 02-99-74-79-26, adresse internet : <http://www.vitrecommunaute.org>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.e-megalisbretagne.org>.

Objet du marché : travaux de démolition, de restructuration et d'extension d'un bâtiment industriel et construction d'un immeuble de bureaux.

Type de marché de travaux : exécution.
CPV - Objet principal : 45213200.

Lieu d'exécution : za de la chapellerie, 35210 Chatillon-en-Vendelais.
Code NUTS : FR523.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Cette consultation fait suite à un précédent appel à candidature déclaré infructueux pour les lots n° 6 - charpente métallique, n°11 - équipements de quais, n°19 - électricité courants forts - courants faibles, n°20 - plomberie sanitaire ventilation et n°21 - équipements frigorifiques.

La présente procédure adaptée restreinte est passée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Les travaux de démolition et de restructuration consistent en la démolition d'un entrepôt technique, la démolition de bureaux attenants, le démontage d'une cloison intérieure en zone négative et la transformation de la dalle existante en une dalle froid négatif (-22 C).

Les travaux d'extension consistent en la construction d'une chambre froide basse température (- 22°C) d'un volume de 33 000 m3 sur une surface de 3000 mètres carrés, la construction d'une salle des machines, une refonte des façades de quais avec création de 2 quais supplémentaires, la construction d'un local de charge batteries et le réaménagement des espaces extérieurs.

Les travaux de construction neuve consistent en la construction d'un immeuble de bureaux de 690 mètres carrés sur une parcelle avoisinante avec aménagement des espaces extérieurs (parking vl)

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 6. - Charpente métallique (C.P.V. - Objet principal : 45262410.)

Lot(s) 11. - Equipements de quais (C.P.V. - Objet principal : 45241100.)

Lot(s) 19. - Electricité courants forts - courants faibles (C.P.V. - Objet principal : 45311200.)

Lot(s) 20. - Plomberie Sanitaire Ventilation (C.P.V. - Objet principal : 45330000.)

Lot(s) 21. - Equipements frigorifiques (C.P.V. - Objet principal : 45213210.)

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1.e.r juin 2012.

Cautionnement et garanties exigés : le présent marché prévoit une retenue de garantie d'un montant de 5 % à la charge du titulaire. Cette garantie sera constituée selon les conditions fixées aux articles 101 à 103 du code des marchés publics.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement assuré par le recours à l'emprunt et / ou aux subventions.

Le règlement du marché sera effectué conformément aux dispositions prévues par l'article 98 du code des

marchés publics (délai global de paiement de 30 jours). Des acomptes seront versés au fur et à mesure de l'exécution du marché dans le respect des règles de la comptabilité publique et de l'article 91 du code des marchés publics. Une avance pourra être versée aux titulaires dans les conditions prévues aux articles 87 à 90 du code des marchés. Le moyen de paiement retenu est le virement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le cas échéant, les opérateurs économiques peuvent soumissionner sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, en application de l'article 51 du code des marchés publics.

Toutefois, conformément à l'article 51.7 du code des marchés publics, le groupement attributaire du marché devra revêtir la forme de groupement solidaire. Les candidats ne sont autorisés à présenter qu'une seule candidature, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement, sous peine de rejet de leur candidature (cette disposition s'entend par lot).

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : sur la base des justifications remises, la liste des candidats retenus pour participer à la consultation sera établie en tenant compte :

- de la conformité administrative du dossier de candidature
- de la pertinence des références de travaux similaires ;
- des moyens (humains et techniques) et de ses garanties professionnelles et financières ;
- des capacités techniques du candidat (certificat de qualification minimum).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : qualifications minimums (ou équivalent) exigées pour chacun des lots :
Lot 6 : Qualibat 2412 (Mention production annuelle supérieure à 5000t) ; Lot 11 : Qualibat 3531 ; Lot 19 : Qualification Electrotechnique Indice E3, classe I, mention AUT ; Lot 20 : Qualibat 5111 - 5431;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 5.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 5 candidats seront retenus pour chacun des lots (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures par lot). Ces 5 candidats recevront alors une invitation à remettre une offre.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 17 février 2012, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11TVX07.

Renseignements complémentaires :

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les candidatures seront remises sous enveloppe cachetée portant la mention "MAPA restreint - candidature pour la restructuration et l'extension d'un bâtiment industriel à Châtillon en Vendelais - lot no... - Ne pas ouvrir".

Les plis seront impérativement remis avant la date limite indiquée dans le présent avis par tout moyen permettant de donner une date certaine à leur réception et de garantir la confidentialité de leur contenu à l'adresse suivante : Vitré Communauté - 16 bis boulevard des rochers - B.P. 20613 - 35506 Vitré Cedex, ou remis contre récépissé à la même adresse, Service des marchés publics, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Le candidat devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Les candidats pourront s'ils le souhaitent faire parvenir leur réponse au format électronique sur le site : <https://marches.e-megalisbretagne.org> . Pour la suite de la consultation, le téléchargement du dossier de consultation et la remise d'une offre électronique seront réservés aux seuls candidats ayant fait parvenir leur candidature au format électronique.

L'Attention des candidats est attirée sur le fait que le choix du mode de transmission est irréversible puisque la candidature et l'offre doivent faire l'objet d'un mode de transmission identique. Le double envoi d'un pli par voie physique (papier ou support numérique), et d'un pli par voie dématérialisée n'est pas autorisé. Dans ce cas les deux plis seront considérés comme non recevables (sauf dans le cas précis de la copie de sauvegarde). Si une candidature est ré-envoyée par voie électronique, dans les délais de la consultation, le dernier envoi parvenu dans les délais annule et remplace le précédent envoi.

Copie de Sauvegarde : Le candidat peut envoyer une copie de sauvegarde, sur un support physique électronique (cd-rom, Dvd-Rom, clé Usb...), ou sur papier. Celle-ci doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible à l'extérieur : "Copie de Sauvegarde". Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier, doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures. Cette copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans deux circonstances précises, à savoir : lorsqu'un programme malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur (virus), ou lorsque la candidature n'est pas parvenue au pouvoir adjudicateur dans les délais de dépôt des candidatures du fait d'une défaillance

du dispositif électronique mis en place par le pouvoir adjudicateur. Les copies de sauvegarde que le pouvoir adjudicateur n'aura pas besoin d'ouvrir seront détruites.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Il est rappelé que, s'agissant d'une procédure restreinte, aucun dossier de consultation n'est à retirer auprès du pouvoir adjudicateur au stade des candidatures. Les candidats doivent fournir un dossier comportant l'ensemble des justifications demandées. Seuls les candidats sélectionnés se verront remettre un dossier de consultation.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Cabinet AREA.

Correspondant : ewen LEBACQUER, 1 route de Domloup, 35510 Cesson Sevigne, tél. : 02-99-83-09-79, télécopieur : 02-23-45-06-76.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Vitré Communauté.

Correspondant : céline PELLETIER, 16 bis boulevard des rochers B.P. 20613, 35506 Vitré Cedex, tél. : 02-99-74-52-61, télécopieur : 02-99-74-79-26.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes hôtel de Bizien 3 contour de la motte Cs4441, 35000 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr, télécopieur : 02-99-63-56-84, adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat

- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du cja.

- recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

- recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. . .

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 janvier 2012.